

COMMUNIQUE DE PRESSE



Mardi 12 décembre 2023

Valdevy souffle le froid dans ses logements !

19 degrés dans les logements : c'est la norme ? Faut-il que cette température soit constante et sur une période de 24 heures, que le logement soit bien isolé et sans humidité ? Ce sont les questions que se posent les locataires de la cité Roger Derry à Vitry-sur-Seine depuis la mise en route du chauffage par le bailleur Valdevy car, alors que la planète se réchauffe, les usagers du logement, eux, se refroidissent. C'est pourquoi l'amicale des locataires appelle à un rassemblement devant le centre d'accueil de Valdevy, jeudi 14 décembre, à 14H30.

Le froid persiste dans les logements et nuit à la santé et au confort des habitants de la cité Roger Derry à Vitry-sur-Seine. Les températures "résultantes" permettant de se sentir bien chez soi ne sont pas bonnes en particulier lorsque le chauffage se fait par panneaux radiants. Il n'est pas possible d'avoir froid et de risquer des problèmes de santé surtout pour les personnes âgées et les enfants en bas âge. Sans compter les personnes en télétravail : comment peut-on télétravailler engoncé dans une doudoune et « pianoter » avec des moufles ?

Le chauffage est une affaire de santé, c'est aussi une affaire de charges locatives que payent les locataires. Or, le service rendu n'est pas à la hauteur des revendications.

Le chauffage urbain était 2,5 fois moins cher que le tarif réglementé d'EDF avant la crise économique. Les locataires sont obligés, pour avoir chaud, de se munir de chauffages d'appoint électriques qui alourdissent considérablement leurs factures énergétiques. C'est inacceptable !

Le bailleur ne veut rien entendre malgré les nombreuses demandes des locataires. Le mécontentement s'est manifesté et les non-réponses de la Direction technique et de la Direction du patrimoine aux questions formulées par l'amicale des locataires CNL Roger Derry n'ont fait qu'amplifier le phénomène. Et les quelques réponses faites sur l'isolation des bâtiments ne sont pas satisfaisantes et particulièrement évasives. À quand une étude sérieuse ? À quand l'explication sur les baisses des températures des logements ? Quelle incidence sur les loyers et les charges des locataires ?

Les locataires veulent le respect de leurs droits et avoir du chauffage convenable. Il en ressort, quand même, que les populations les plus modestes ont le droit de se geler au nom du sacro-saint profit !

Les locataires demandent qu'un état des lieux énergétique du patrimoine en termes de déperditions calorifiques soit effectué. Il n'est pas normal de chauffer des logements qui, depuis leur livraison, ne sont pas en état de garder la chaleur. C'est à l'Etat de dégager les moyens nécessaires de réhabilitation pour une égalité énergétique dans les logements entre autres à l'aide de l'épargne populaire du livret A plutôt que de la détourner vers l'armement.

Mobilisons-nous pour réclamer un meilleur confort dans les logements. Rendez-vous le :

**jeudi 14 décembre 2023, à 14H30,
devant le centre d'accueil Valdevy, rue Saint-Germain à Vitry-sur-Seine.**

Fédération C.N.L. du Val-de-Marne

Contact presse

CNL 94 01 43 91 11 11 / cnl.94@wanadoo.fr – [#cnlvaldemarne](https://twitter.com/cnlvaldemarne)